



Logo type

PRINCIPE D'UTILISATION DU LOGO DE
LA VILLE DE MONTÉLIMAR

montélimar

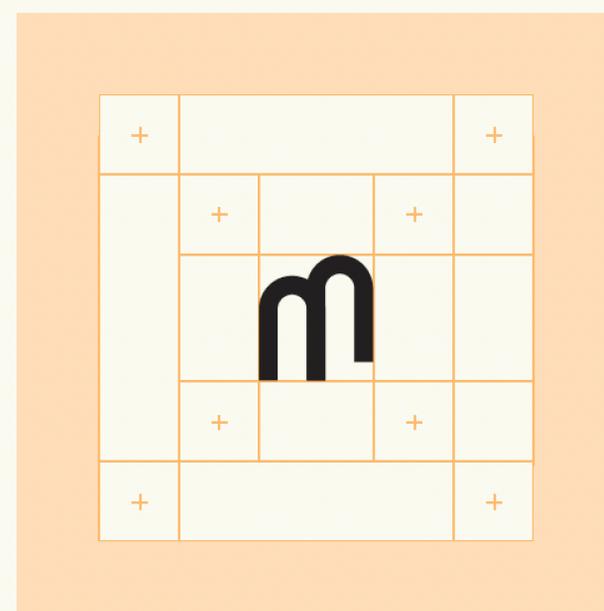
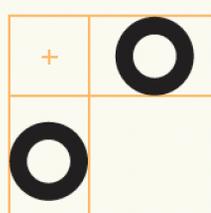
LA BASE

Aucun élément constitutif du logo ne peut être modifié (couleur, typographie, dimensions, construction, etc.). Il ne peut être redessiné et doit toujours être reproduit à partir d'un document de référence de bonne qualité, fourni par la direction de la communication de Montélimar.



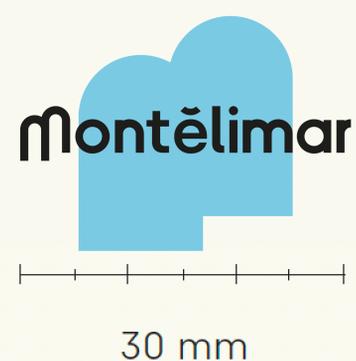
LE CALAGE

Il est nécessaire de respecter une zone de protection ou espace de respiration du logotype, afin qu'aucun élément ne vienne perturber sa lisibilité. Cette zone se calcule en reportant la largeur ainsi que la hauteur de la lettre O, quelle que soit la taille envisageable du logo. On obtient ainsi un cadrage imaginaire, qui délimite la zone de protection. Il est tout à fait envisageable d'imaginer un espace plus important.



TAILLE MINIMALE

Afin de garantir une bonne lisibilité de l'ensemble des éléments constituant le logotype, celui-ci ne doit pas être utilisé à une taille inférieure à 30 mm de large.



LES INTERDITS

Les principes qui régissent l'utilisation du logotype sont volontairement simples afin de garantir la force et la cohérence de son identité. Toutefois des erreurs sont toujours possibles.

Cette page présente les cas les plus courants. Ne pas déformer, incliner ou changer les proportions du logo. Ne pas attribuer une couleur qui n'est pas dans la charte de ce logo.

~~Montëlimar~~

~~Montëlimar~~

~~Montëlimar~~

~~Montëlimar~~

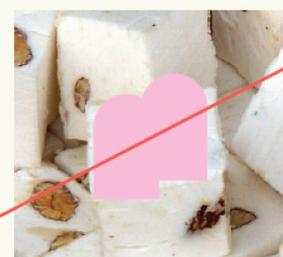
~~Montëlimar~~

~~Montëlimar~~

~~m m~~

~~m m~~

~~m~~



COULEURS PRINCIPALES

Les couleurs principales du logo sont noir et blanc.



NOIR

C : 0 R : 0
M : 0 V : 0
J : 0 B : 0
N : 100
#000000

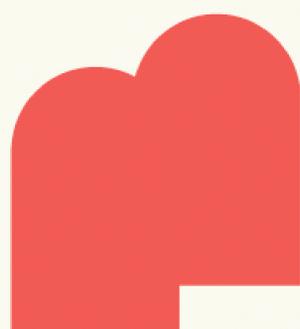


BLANC

C : 0 R : 255
M : 0 V : 255
J : 0 B : 255
N : 0
#ffffff

GAMME PRINCIPALE

Nous avons aussi défini 4 couleurs principales, qu'il est possible d'utiliser pour de la segmentation de discours. Ces 4 couleurs sont des rappels du terroir montilien : le rouge des toits en tuile, le rose des jeunes fleurs de lavande, le jaune du miel servant à la fabrication du nougat, et le bleu du ciel provençal.



SUNSET ORANGE

C : 0 R : 232
M : 80 V : 79
J : 66 B : 69
N : 0

#e84f45



CLASSIC ROSE

C : 12 R : 237
M : 39 V : 176
J : 0 B : 231
N : 0

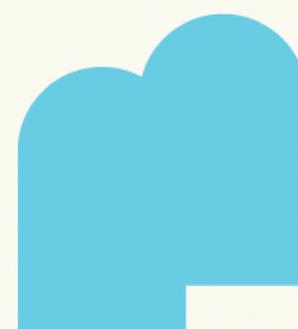
#edb0e7



TURBO

C : 0 R : 255
M : 17 V : 210
J : 90 B : 23
N : 0

#ffd217



CORNFLOWER

C : 53 R : 150
M : 0 V : 212
J : 9 B : 233
N : 0

#96d4eb